

dossier n° PC 021 210 21 B0001

Commune de Créancecy

date de dépôt : 1 mars 2021

demandeur : **SCI de Murger, représenté par
Monsieur Thomas LARGERON**pour : **L'extension d'un bâtiment de stockage et de
bureaux**adresse terrain : **voie communal n°4, à Créancecy
(21 320)****ARRÊTÉ****A2021-23****accordant un permis de construire
au nom de la commune de Créancecy****Le maire de Créancecy,**

Vu la demande de permis de construire présentée le 1 mars 2021 par la SCI de Murger, représenté par Monsieur Thomas LARGERON demeurant 19 rue de Morcueil, à Fleurey-sur-Ouche (21 410);

Vu l'objet de la demande :

- Pour l'extension d'un bâtiment de stockage et de bureaux ;
- Sur un terrain situé voie communal n°4, à Créancecy (21 320) ;
- Pour une surface de plancher créée de 2 205 m² ;

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu l'affichage en mairie de l'avis de dépôt en date du 1 mars 2021 ;

Vu le plan local d'urbanisme approuvé le 8 juillet 2004, modifié et révisé le 13 décembre 2012 ;

Vu l'avis du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), dans son avis en date du 29 avril 2021 assorties de recommandations joint au présent arrêté ;

ARRÊTE**Article unique**

Le permis de construire est **ACCORDÉ**.

Fait à Créancecy, le 10 mai 2021

Le maire,

Jocelyn CHAPOTOT

